



PROGRAMME DE FORMATION

PERFECTIONNEMENT EN LANGUE FRANCAISE ORAL ET ECRIT, NIVEAU B1

INFORMATIONS

2020 – 2021

Durée :

136 heures
Sessions de 34 semaines

Lieu :

Carré des associations
100 avenue de Colmar
68200 Mulhouse

Frais de participation

Le nombre d'heures total
72 heures à raison de deux
séances de 3 heures par semaine.
Coût total : **2 880€**

Renseignements et inscription

Mme KOBEL
Mme AHMANE
Tél : 03 89 42 85 20
Fax: 03 89 42 85 20
cdfal68.asl@hotmail.fr

Intervenantes

Malika AHMANE

Responsable

Christiane KOBEL,
Présidente du CDAFAL68

Formation accessible aux
Personnes en situation
De Handicap

Personnes concernées

Adultes francophones dont la situation professionnelle nécessite une aisance dans la production écrite.

Objectifs

- Consolider et compléter les acquis en orthographe, grammaire et syntaxe.
- Appliquer les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.
- Rédiger des textes en utilisant les règles de syntaxe et de concordance des temps.

Méthodes pédagogiques

Le programme est divisé en 3 modules :

- I. Discrimination orale et écrite de divers sons de la langue française :
 - Différencier les sons "é" et "i".
 - Comprendre et appliquer à l'écrit les règles des sons "s" et "ss".
 - S'approprier les graphies des sons euil et ill.
 - Appliquer les règles du son "é" en position finale.
 - Connaître les différents accents et leur utilisation.
- II. Orthographe et syntaxe :
 - Appliquer les règles de ponctuation.
 - Comprendre la coordination et la notion de phrases subordonnées.
 - Ordonner les mots dans la phrase selon leur nature grammaticale.
 - Appliquer les règles des consonnes doubles.
 - Assimiler les graphies finales en -isme et -iste et leur règle.
 - Employer les règles de la graphie finale en -sion.
 - Distinguer les homophones à l'écrit.
 - Comprendre l'antonymie, la paronymie et la synonymie.
- III. Grammaire et conjugaison :
 - Appliquer les règles des accords du nom et de son déterminant.
 - Connaître les caractéristiques et la place des adverbes (de modalité, en -ment, particuliers).
 - Distinguer les groupes verbaux.
 - Assimiler les règles de conjugaison et d'utilisation des temps des divers modes verbaux.
 - Appliquer les règles des accords verbaux.
 - Respecter les règles de la concordance des temps.

.../...

.../...

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie différenciée pour la conduite de l'apprenant sur la voie de l'autonomie à l'écrit.
- Méthode participative et démonstrative.
- Des activités en vue de mettre en application les apprentissages.

Evaluation de la formation

Evaluation formative des compétences au cours de la formation à l'aide d'une grille grâce à laquelle le formateur pourra mesurer les acquisitions.

Evaluation objective afin de mesurer le degré d'autonomie de l'apprenant.

Validation du niveau élémentaire B1 de connaissances et de maîtrise du français selon le cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe.